



**PREAVIS MUNICIPAL N° 01-2023
AU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY**

**SUR LA GESTION ET LES COMPTES
EXERCICE 2022**



TABLE DES MATIERES

Préambule	page 3
Le compte de fonctionnement	pages 4 à 8
Conclusion	page 9

PREAMBULE

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2022 présentent un excédent de revenus de **CHF 385.66** alors qu'il avait été budgété un excédent de charges à hauteur de **CHF 462'478.00**.

Durant cet exercice, nous avons pu maintenir le cap car nous n'avons pas entrepris les travaux de réfection du chemin des Adoux comme budgété.

Au niveau des finances, nous relevons des entrées d'impôts légèrement supérieures à nos prévisions d'un peu plus de **CHF 104'202.85**.

A noter également une entrée de **CHF 43'769.75** au compte 31.436 remboursement de tiers due à la redevance de remblayage de matériaux A de la parcelle n° 148 (les Grands Marais) selon la convention passée avec la Société Orllati de février 2012, indexée à octobre 2021.

Durant l'année 2022 nous avons dû faire face à plusieurs fuites d'eau, dont une importante située sous le Talent au chemin des Adoux, provoquant ainsi d'importants frais supplémentaires.

Au niveau du compte « 81 Service des eaux » nous avons pris la décision de ne pas répercuter la hausse du prix de l'eau au vu des réserves accumulées et avons également procédé à un prélèvement sur ledit fond afin de couvrir en partie les frais provoqués par les diverses fuites d'eau subies durant l'année. Or, notre fiduciaire nous a signalé que cette manière de procéder n'était pas réglementaire. Dès lors, nous devons prévoir à l'avenir une entrée plus importante au compte « 81.435 Vente d'eau » afin de pouvoir couvrir les frais d'entretien du réseau d'eau en cas de besoin et de refacturer l'eau à son juste prix.

Au compte « 46 Réseau d'égouts, épuration » nous sommes également déficitaire et allons devoir augmenter la taxe d'épuration afin d'équilibrer le compte conformément à la loi.

Nous tenons à relever également que les coûts de la rénovation/transformation de l'ancien collège sont en dépassement de l'ordre de CHF. 127'000.— par rapport aux Préavis 02-2019 et 03-2020. Ce dépassement est dû en partie à la hausse des prix des matériaux subit à cause du COVID et divers imprévus inhérents à la transformation d'une vieille bâtisse.

LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

11 Administration

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
11.310.1	Imprimés et fournitures bureau	5'000.00	10'065.60	5'065.60
11.315	Entretien mat. mobilier bureau	25'000.00	31'144.60	6'144.60
11.318.5	Honoraires, prest. de services	7'000.00	43'701.45	36'701.45
11.318.6	Assurances de choses, RC	3'000.00	9'446.80	6'446.80

Compte 11.318.5 honoraires et prestations de services

La différence de **CHF 36'000.00** est due aux différentes affaires relatives à EasyNet (CHF 24'372.10 dont CHF 7'000.00 d'avance de frais), la recherche d'un nouveau prestataire pour l'Auberge du Talent (CHF 11'699.80) et au dossier de la future Porcherie (CHF 1'400.00).

Compte 11.310.1 imprimés et fournitures bureau

Le prix du papier ayant augmenté de 30 % et le journal communal ayant été étoffé cela a engendré une augmentation des coûts.

Compte 11.315 entretien mat. Mobilier bureau

La différence de **CHF 6'144.60** est principalement liée à la migration informatique qui a été faite lors du déménagement de l'administration communale.

Compte 11.318.6 Assurances de choses, RC

Après une vérification par notre prestataire en assurances, il a été constaté que la Commune était sous assurée. De ce fait, de nouvelles assurances ont été établies, ce qui a engendré une augmentation des coûts à hauteur de **CHF 6'446.80**.

17 Sports

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
17.314.1	Entretien terrain	9'000.00	14'333.95	5'333.95

Compte 17.314.1 entretien terrain

La différence de CHF 5'333.95 est liée au sablage et décompactage du terrain de football principal.

21 Impôts

Pour ce poste, veuillez-vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
21.400.1	Impôt sur le revenu	1'450'000.00	1'466'295.92	16'295.92
21.400.2	Impôt sur la fortune	150'000.00	262'621.51	112'621.51
21.400.3	Impôt à la source	10'000.00	7'556.39	-2'443.61
21.401	Impôt s/bén. Net et pers. Mor.	0	26'573.98	26'573.98
21.402	Impôt foncier	150'000.00	149'132.40	-867.60
21.404	Droit de mutation	30'000.00	72'585.20	42'585.20
21.405	Impôt succession et donation	0	3'861.00	3'861.00
21.406	Impôt sur les chiens	9'000.00	8'175.00	825.00
21.409	Impôt récupéré après défalcation	0.00	8'130.72	8'130.72
21.422	Intérêts de retard	15'000.00	26'361.41	11'361.41
21.441	Impôt sur les gains immobiliers	2'000.00	59'890.65	57'890.65
21.441.1	Impôt sur les frontaliers	45'000.00	51'430.30	6'430.30

22 Service financier

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
22.352	Participation au fond de péréquation	431'145.00	489'568.00	58'423.00

Le Conseil d'Etat a autorisé le Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) à mettre en consultation l'avant-projet sur la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV).

Ce texte concrétise l'accord passé avec les associations faitières des communes du 30 mars dernier, accord sur lequel les assemblées extraordinaires des deux faitières doivent encore se prononcer à fin juin. Il expose l'architecture de la nouvelle péréquation et présente les effets financiers du nouveau système pour chaque commune. Grâce aux importants moyens injectés dans le système par l'Etat, plus des trois-quarts des communes dont la nôtre tireront avantage du changement de système.

35 Bâtiments communaux

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
3510.314	Bâtiment du Talent, entretien	15'000.00	43'563.85	28'563.85
3510.427	Bâtiment du Talent, location	18'000.00	2'250.00	-15'750.00
3513.427.3	Auberge, logement de service, forfait chauffage, eau chaude, gaz	18'080.00	10'080.00	-8'000.00
3514.314	Appartement, surf. commerciale, entretien	2'000.00	9'159.60	7'159.60
3521.314	Appartement rte du Village 1, entretien	5'000.00	45'190.50	40'190.50
353.301	Traitement du concierge	6'000.00	8'034.30	2'034.30
354.314	Salle communale, entretien	1'000.00	3'024.85	2'024.85

Compte 3510.314 Bâtiment du Talent, entretien

Les chaudières du bâtiment du Talent ont dû être remplacées dans l'urgence. Cette intervention a coûté environ **CHF 30'000.-**.

Compte 3510.427 Bâtiment du Talent, location

En préparant le budget, la Municipalité avait envisagé une location du bâtiment du Talent après le déménagement prévu au mois de juin. Or, la location ayant débuté au mois de novembre seulement, cela engendre une différence d'environ **CHF 15'000.-** de revenu.

Compte 3513.427.3 Auberge, log. de service, forfait chauffage, eau chaude et gaz

L'augmentation des charges n'ayant pas été répercutées en 2022, cela implique un manque à gagner de **CHF 8'000.-**. Les charges seront ajustées sur les factures de 2023.

Compte 3514.314 Appartement, surf. commerciale, entretien

En plus de la palissade qui menaçait de s'écrouler, divers travaux de réfection pour l'appartement ont dû être réalisés pour un montant d'environ **CHF 7'000.-**.

Compte 3521.314 Appartement rte du Village 1, entretien

La réfection du toit et des façades ont engendré des frais d'environ **CHF 44'500.-** qui n'ont pas été budgétisés. Nous avons pris bonne note qu'un préavis au Conseil communal aurait dû être présenté avant la mise en œuvre de ces travaux.

Compte 353.301 Traitement du concierge

Au vu des plus grandes surfaces à entretenir, dans le nouveau bâtiment de l'administration communale, le taux d'occupation de M. Brillet a été augmenté.

Compte 354.314 Salle communale, entretien

Pour des raisons de sécurité, nous avons dû procéder à une remise aux normes du tableau électrique pour un montant de **CHF 1'183.30**. De plus, à la suite de la révision du matériel incendie de la Grande salle, la vanne incendie a dû être remplacée.

42 Service de l'urbanisme

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
42.318	Honoraires et prestation de services	20'000.00	25'829.40	5'829.40

Une mise à jour dans le Système d'information du Territoire (SIT) pour notre commune a été entreprise (toiletage) en vue de l'élaboration du futur PACOM.

43 Route

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
43.314.2	Entretien éclairage public	10'000.00	15'815.75	5'815.75
43.318.1	Honoraires, prestation de services	0	4'500.00	4'500.00
43.352	Participation AF	0	17'475.00	17'475.00

Compte 43.314.2 Entretien éclairage public

La facture relative à la pose et dépose des décorations de Noël 2021 d'env. 2'800.- a été payée en 2022.

Compte 43.318.1 Honoraires et prestations de service

La Commune a dû mandater une entreprise en urgence pour procéder à un contrôle du pont sur le Talent. Par mesure de sécurité, des témoins seront posés en 2023 afin de monitorer l'avancée des dégradations.

Compte 42.352 Participation AF

Le décompte final des travaux concernant la participation pour notre commune, après déduction des subventions, pour les travaux AF Assens/St-Barthélemy, débutés en 2018, d'un montant de **CHF 17'475.00** nous ont été facturés en 2022. Nous n'avions pas connaissance de la date à laquelle ce décompte final nous serait transmis pour paiement. Raison pour laquelle il n'a pas été budgétisé en 2022.

44 Parcs, promenades, cimetière

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
44.314	Entretien parcs et cimetières	10'000.00	15'462.55	5'462.55

Nous avons dû procéder à l'élagage du tilleul au ch. de la Cotze pour des raisons de sécurité, pour un montant d'env. **CHF 4'000.-**.

A noter que la facture de **CHF 2'200.-** relative à l'entretien des bacs des zones 30 km/h n'a pas été ventilée dans le bon compte. Cette dernière aurait dû figurer dans le compte 43.314.1 Entretien des routes.

46 Réseaux d'égouts, d'épuration

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
46.314	Entretien collecteurs commun.	15'000.00	30'375.05	15'375.05

Des canalisations bouchées ont nécessité l'intervention d'une entreprise dont la facture se monte à env. **CHF 5'000.-**. De plus, nous avons dû régler une facture pour des travaux qui ont été effectués entre 2016-2017 et que la société Courdesse & associés ne nous avait jamais fait parvenir pour un montant de **CHF 5'900.-**.

70 Sécurité sociales - Service administratif

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
70.352	ARASPE (AAS + CSR)	23'900.00	2'905.05	-20'994.95

Dès 2022, le financement des Agences d'assurances sociales (AAS) a été repris par l'Etat de Vaud. Ceci explique la baisse des charges pour la Commune.

De plus, les charges des régions d'action sociale pour les prestations sociales cantonales (Centres sociaux régionaux), ainsi que plusieurs dépenses de moindre importance (informatique des CSR, coûts de formation CSIR-SCS et subventions Appartenances), qui

faisaient l'objet d'une répartition selon la LOF (=intégrés à la PCS), sont supportées exclusivement par le Canton.

Le libellé 70.352 devra ensuite être modifié pour ne faire figurer que la contribution de la part des communes.

73 Santé publique

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
73.314	Entretien défibrillateur	0	2'067.80	2'067.80

Nous avons omis de mettre au budget le montant relatif à l'entretien du défibrillateur.

81 Service des eaux

N° compte	Libellé	Budget 2022	Comptes 2022	Différence
81.312	Achat d'eau	90'000.00	105'610.25	15'610.25
81.314	Entretien du réseau	8'000.00	39'731.95	31'731.95
81.435	Vente d'eau	80'000.00	73'525.00	-6'475.00

Comptes 81.312 Achat d'eau et 81.435 Vente d'eau

L'augmentation du prix de l'eau payé par la Commune n'a pas été répercuté sur les factures des habitants-es. Cela sera corrigé sur les prochains décomptes.

Compte 81.314 Entretien du réseau

Plusieurs fuites d'eau ont nécessité des interventions, ce qui a fortement augmenté les dépenses prévues.

CONCLUSION

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En conclusion, nos comptes 2022 montrent un excédent de revenu de **CHF 385.66**. Certains comptes présentent des différences entre budget et comptes, elles vous ont été expliquées via le présent préavis.

A la lecture des comptes et ce malgré un exercice positif, la situation de notre commune reste d'année en année délicate, avec un capital relativement faible voire critique à environ **CHF 147'000.00** et d'une marge d'autofinancement insuffisante pour financer nos emprunts et investissements.

Il est clair que dans la situation actuelle nous devons d'une part porter à l'équilibre par des augmentations des taxes affectées aux postes suivants : « Ordures ménagères », « Epuration » et « Service des eaux » et d'autre part, trouver des sources de revenus afin d'augmenter les entrées d'argent, entre-autre par la location de nos diverses salles communales, en particulier celles à l'administration communale.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

- vu le préavis municipal No 01-2023
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- ouï le rapport de la Commission de gestion

DECIDE

1. d'adopter les comptes 2022 tels qu'ils ont été présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

La Secrétaire

V. Pirrello

S. Barbosa

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 15 mai 2023.